Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: - (1926)

Heft: 68

Artikel: Les comptes de quelques banques suisses

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889661

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

On peut donc affirmer qu'avec les Etats-Unis la Suisse a été la première à procéder, en grand, à l'électrification de ses voies ferrées.

Union suisse des sociétés de consommation.

L'Union suisse des sociétés de consommation a établi ses comptes au 31 décembre 1925, qui seront soumis les 12 et 13 juin à l'approbation de l'assemblée des délégués.

L'Union compte 521 membres. Le chiffre d'affaires a atteint en 1925 : 125.251.195 fr. 11, contre

123.594.221 fr. 55 en 1924.

Le résultat de l'année dernière peut être considéré comme satisfaisant. Après paiement de l'intérêt de 5 % sur le capital (parts coopératives) et divers amortissements, il sera versé 400.000 fr. au fonds de réserve et le reste, soit 236.342 fr. 21, sera porté à compte nouveau. Toutes les installations : mobilier, machines, etc., ont été amorties à un franc. Bien que les amortissements sur les immeubles aient atteint 140.000 francs cette année, les immeubles figurent encore à l'actif pour 51 % de leur valeur de construction. Le fonds de réserve a passé de 3,8 à 4,2 millions de francs.

Chemins de fer et autos.

Les chemins de fer fédéraux étudient les moyens de lutter contre la concurrence des autocamions. Bien que leur enquête ne soit pas encore terminée, on dit, à Berne, que ce n'est pas seulement par des réductions de taxes qu'on essayera de lutter : on opposera l'auto à l'auto. On se proposerait, en effet, d'organiser des services où l'auto et les chemins de fer collaboreraient pour assurer la remise des marchandises au domicile du destinataire. Afin d'éviter une augmentation du personnel des chemins de fer, les entreprises privées de transport seraient invitées à assumer une partie de ce service.

Le centenaire de « Suchard ».

La fabrique de chocolat Suchard, doyenne des industries chocolatières suisses, célèbre cette année le centième anniversaire de sa fondation. C'est en 1826, en effet, que Philippe Suchard ins-

talla un broyeur, mis en action par une roue hydraulique, et qui pouvait produire « jusqu'à 50 kilos de chocolat par jour ». Jusqu'alors les seuls industriels du chocolat étaient quelques confiseurs qui broyaient le cacao au moyen d'un rouleau a bras et quelques apothicaires qui le trituraient dans un mortier de bronze, sur le coin de leur comptoir. Le chocolat était donc un produit coûteux et peu répandu.

Service aérien entre les lacs suisses.

La Société pour le Développement de l'Aviation Civile a entrepris des démarches afin d'organiser pendant l'été prochain un service aérien régulier, au moyen d'hydro-avions, entre Zurich-Lucerne-Interlaken. Une ligne semblable contribuerait, par un vol offrant les paysages les plus variés, à mettre en valeur les beautés des lacs de Zurich, de Zoug et des Quatre-Cantons, et en conduisant les voyageurs par le Bruünig, le canton d'Unterwald et la vallée de l'Aar les amènerait dans la région grandiose des Alpes bernoises. L'appui de la municipalité de Zurich est assuré à cette initiative.

Le VII^a Comptoir suisse.

Le 7° Comptoir suisse ou Foire de Lausanne, aura lieu, à Lausanne, du 11 au 26 septembre 1026. Celle de 1925 avait eu lieu en juillet, mais l'expérience a prouvé que l'automne est l'époque de l'année la plus favorable pour l'organisation d'une manifestation telle que le Comptoir suisse. A ce moment de l'année, en effet, les gros travaux sont achevés et les gens de la campagne peuvent prendre le temps de venir visiter le comptoir.

Pour les exposants également, l'automne est l'époque préférée qu'il s'agisse de la branche de l'alimentation ou de l'agriculture proprement dite.

En 1925, les marchés-concours de bétail avaient été supprimés à Lausanne, par suite de l'organisation de marchés similaires à l'Exposition suisse d'agriculture à Berne. La tradition sera reprise à Lausanne, en septembre 1926, pour le petit comme pour le gros bétail et cela contribuera à donner au 7° Comptoir suisse, toujours si fréquenté, son cachet accoutumé.

Les Comptes de quelques Banques suisses

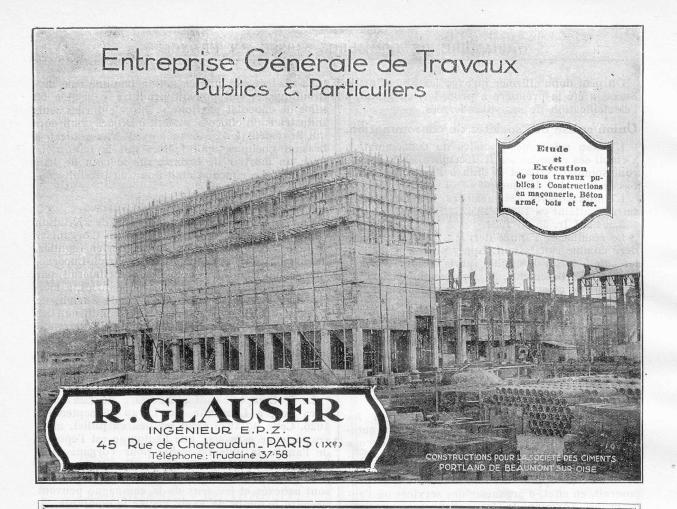
Société de Banque Suisse. — Dans sa séance du 3 février, le Conseil d'administration de la Société de banque suisse a approuvé les comptes de 1925 qui accusent, y compris le solde de l'exercice précédent, un bénéfice net de 12.422.212 francs 46 contre 12.048.440 fr. 30 en 1924.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires, qui aura lieu le 26 février, de fixer le dividende à 8 %, d'allouer à la fondation « Caisse de Pensions de la Société de Banque suisse » une somme de 500.000 francs et de reporter à compte nouveau 1.881.819 fr. 45.

Crédit Suisse. — Suivant les propositions de l'administration, le dividende a été fixé à 8 %. L'assemblée a approuvé la proposition du con-

seil, tendant à transférer le montant de Fr. 3 millions du report à nouveau au fonds de réserve extraordinaire et de réunir également le compte de ducroire de Fr 5.000.000 à ce fonds, qui se trouvera ainsi porté à Fr. 23.000.000; les réserves totales figureront donc à l'avenir au bilan pour Fr. 33.000.000, soit près du tiers de capitalactions de Fr. 100.000.000. Les administrateurs sortants ont été réélus pour une nouvelle période et M. Louis Dapples, à Vevey, nommé nouveau membre du conseil.

Union de Banques suisses. — Le compte de profits et pertes pour l'année 1925, lequel boucle avec un bénéfice net de 6.145.016 fr. 60 (1924, 5.942.663 fr. 87). Le dividende a été fixé à 7 %



SOCIÉTÉ GENEVOISE D'INSTRUMENTS DE PHYSIQUE

Siège social : GENÈVE FONDÉE EN 1860

Machines et Instruments de Haute Précision pour l'Industrie et les Laboratoires



SPÉCIALITÉS:

Machines à mesurer, Micromètres de haute précision, Bancs micrométriques,

Comparateurs, Machines à diviser, Machines à pointer, Machines à rectifier les filetages, Vérificateurs d'engrenages, etc., Instruments de Physique, de Géodésie et d'Astronomie, etc., etc.

MACHINES A POINTER: Elles ont pour but la fabrication rapide et précise des gabarits de perçage et d'outillages divers et permettent d'assurer l'interchangeabilité rigoureuse.

Elles sont construites en cinq modèles de différentes capacités et susceptibles de répondre aux -- exigences de tous genres de constructions --

Vente:

En Suisse: par le siège social, 8, Rue des Vieux-Grenadiers, GENÈVE. En France: par le Rep^t Gén. A. Borel, 120, Av. des Champs-Élysées, PARIS (8°) (année précédente, 7 % également) sur le capitalaction de 70 millions de francs. Une somme de 500,000 francs doit être versée comme en 1924 au fonds de réserve. Le report à compte nouveau est de 665.016 fr. 60 (1924, 4662.663 fr. 87).

Banque Commerciale de Berne. — Le dividende pour 1925 a été fixé à 6 % contre 5 % l'an dernier.

Banque Populaire Suisse. — Le bénéfice pour 1925 s'élève à 7.385.864 fr. 26 (7.00.127 fr. 89 en 1924), après déduction de tous les frais généraux. Après prélèvements pour réserves et amortissements il restera à la disposition de l'assemblée des délégués 6.307.313 fr. 42, dont 5 millions 590.8288 fr. 80 iront à la répartition d'un dividende de 6 %, 353.593 fr. 80 à diverses réserves. 90.000 fr. à des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique. Les réserves énoncées au bilan atteindront ainsi le 24,57 % (24,46 %) du capital social versé.

Union Financière de Genève. — Le dividende pour 1925 a été fixé à 5 1/2 % contre 5 % pour les deux exercices précédents.

Banque Cantonale de Berne. — Le bénéfice net pour l'année 1925, après déduction des amortissements habituels, s'élève à 3.083.753 fr. 58 (2.857.533 fr. 50). Ce résultat représente un rendement de plus de 7 1/2 % du capital de dotation de 40.000.000 fr. Le Conseil de la banque a décidé de proposer au conseil exécutif la répartition suivante du bénéfice : 2.400.000 fr. versement à l'Etat, comme pour 1924, soit 6 % du capital de dotation, 350.000 fr. au fonds de réserve légal et 333.753 fr. 58 (207.533 fr. en 1924) à la réserve spéciale pour créances.

Banque Populaire Genevoise. — Le nombre des sociétaires est actuellement de 2.282. Le capital au 31 décembre 1925 s'élève à 4.264.000 fr.; le fonds de réserve à 1.279.320 francs. Le bénéfice net de l'exercice 1925 est de 316.784 fr., ce qui permet, outre les amortissements importants effectués, de distribuer un dividende de 6 1/2 %, soit 3 fr. 25 par part sociale de 50 fr.

Livres à lire ou à consulter

Dans cette rubrique, nous relevons chaque mois les titres d'ouvrages récemment publiés et qui nous auront paru mériter d'être signalés à nos lecteurs. Tous ces ouvrages peuvent être consultés dans notre salle de lecture, tous les jours de 10 heures à midi et de 14 heures à 17 heures.

Catalogue des journaux suisses. — Les Annonces-Suisses S. A., 17, rue Haldimand, Lausanne, viennent d'éditer un catalogue de tous les journaux et publications suisses. Ce catalogue, absolument neutre et objectif, présente quelques innovations qu'on appréciera.

Nous trouvons pour la première fois dans un catalogue de ce genre:

1° Des données exactes sur l'édition, l'imprimerie et la rédaction des journaux;

2º Les prix d'abonnement de tous les journaux et publications suisses; la liste des membres, quelques communications des différentes associations s'intéressant au journalisme en Suisse telles que la Société suisse des éditeurs de journaux, l'Union romande des éditeurs de journaux, l'Association de la presse suisse, l'Association de journaux suisses pour la publicité;

3° Enfin quelques communications concernant les prescriptions légales en matière de publicité et les conditions générales du journalisme.

Cet ouvrage, grâce à sa richesse et à ses innovations, sera, pour toute personne en contact, à un titre quelconque, avec la Presse suisse, un livre de renseignements précieux et un aide-mémoire indispensable.

Petit annuaire de la Confédération suisse, 1926.

On se rappelle le succès des premières éditions du Petit Annuaire Suchard où l'on trouve sous un format réduit et portatif, tout ce qu'il importe de connaître de la Confédération, de sa géographie physique et politique, de ses institutions. A côté des renseignements généraux (chambre fédérales, haut personnel de la Confédération, comptes de la Confédération, indications géographiques abondantes) on y trouve des notices cantonales joliement illustrées. Vingt-deux cartes cantonales complètent cette documentation qu'on ne trouverait nulle part ailleurs sous une forme aussi réduite.

La direction de Suchard S. A., à Neuchâtel, enverra un exemplaire de ce petit Annuaire, à toute personne qui lui en fera la demande par simple carte postale.

Agenda P. L. M. pour 1926.

L'Agenda que la Compagnie du P.-L.-M. publie chaque année constitue non seulement un ouvrage d'un réel intérêt artistique, mais il est aussi le bréviaire du bon voyage. Il est très recherché par les gens qui se déplacent et son succès va grandissant d'année en année.

L'édition 1926 qui est sur le point d'être épuisée, sera bientôt introuvable.Les personnes qui désirent se la procurer sont invitées à la demander sans retard au Service de la Publicité P.-L.-M., 20, bd Diderot, à Paris, qui la leur expédiera, à domicile à réception d'un mandat-poste de 9 fr. pour la France et 12 fr. pour l'étranger.